

VOTRE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

FNI SANTÉ

LA COMPLÉMENTAIRE DÉDIÉE AUX INFIRMIERS LIBÉRAUX

Mal de dos, stress, surmenage... Votre activité vous expose à des risques spécifiques.

Eovi Mcd mutuelle vous propose une solution spécifiquement conçue pour vous dans un cadre fiscal avantageux.

Soyez rassuré et veillez sur vos patients l'esprit tranquille !



PROTÉGEZ VOTRE SANTÉ

C'est simple et efficace !

Choisissez dès maintenant la garantie qui vous correspond **parmi 3 niveaux**.



DES GARANTIES POUR TOUS

EOVI MCD MUTUELLE EST LE PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ DE LA FNI (FÉDÉRATION NATIONALE DES INFIRMIERS) DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES.



Notre objectif commun : garantir à l'ensemble des infirmiers libéraux, syndiqués ou non, une protection optimale et adaptée à leurs besoins.

Vous bénéficiez ainsi :

- > d'un système de solidarité nationale avec des tarifs maîtrisés,
- > d'un conseil de proximité,
- > d'une expertise métier et de nombreux avantages.

LES + DE LA GARANTIE

OFFRE SANTÉ ADAPTÉE

- **Hospitalisation** : prise en charge de la chambre particulière y compris en ambulatoire.
- **Dentaire** : forfait pour les soins, prothèses, orthodontie et actes non remboursés, dès le niveau 2.
- **Optique** : un remboursement adapté à votre correction.

MÉDECINES DOUCES

Ostéopathes, acupuncteurs, homéopathes, diététiciens...
Eovi Mcd mutuelle prend en charge les médecines douces dès le niveau 1.

RÉSEAUX DE SOINS

Accédez à nos établissements de soins mutualistes et aux réseaux partenaires **KALIVIA pour bénéficier d'avantages et de tarifs préférentiels en optique, audio et ostéopathie.**

AVANTAGES FAMILLE

Gratuité de la cotisation à partir du 3^{ème} enfant.
Vos enfants sont couverts **jusqu'à l'âge de 28 ans** (rattachés au foyer fiscal de l'assuré).

LES SERVICES INCLUS DANS VOTRE GARANTIE



MÉDECINDIRECT, UN MÉDECIN PARTOUT, À TOUT INSTANT

Des médecins inscrits au Conseil National de l'Ordre des Médecins, disponibles 24h/24 et 7j/7 par écrit, téléphone ou visio.

Au travail, à la maison ou en voyage, si vous avez une question médicale, contactez **en toute sécurité et toute confidentialité** un médecin généraliste ou spécialiste. Les médecins vous accompagnent dans votre parcours santé. Ils vous rassurent, vous conseillent, vous orientent et, si nécessaire, réalisent un diagnostic et délivrent une ordonnance électronique.

ASSISTANCE SANTÉ UN SOUTIEN À TOUT MOMENT POUR VOUS ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN.

Eovi Mcd mutuelle vous permet de bénéficier d'une aide 24h/24 & 7j/7 sur simple appel*.

- > En cas d'aléa de santé (hospitalisation, chirurgie ambulatoire, immobilisation) : aide à domicile, prestations de bien-être, garde des enfants, garde des personnes dépendantes.
- > En cas de traitement de longue durée : enveloppe de services de 600 €.
- > En cas de séjour prolongé en maternité : mise à disposition d'une auxiliaire de puériculture, aide à domicile, garde des enfants...
- > En cas d'enfant malade ou blessé : école à domicile, garde d'enfants...
- > En cas de déplacement à plus de 50 km du domicile : conseil médical à distance, rapatriement sanitaire, voyage aller-retour d'un proche, information santé et vaccins avant un voyage à l'étranger...
- > Lors d'un décès : aide à l'organisation des obsèques, conseil deuil, obsèques, service d'accompagnement et d'écoute en cas de perte d'un proche...

* Selon les conditions prévues dans votre garantie.

IMA ASSURANCES, société anonyme au capital de 7 000 000 euros, entreprise régie par le Code des assurances, dont le siège social est situé 118 avenue de Paris - CS 40 000 - 79033 Niort Cedex 9, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Niort sous le numéro 481.511.632.

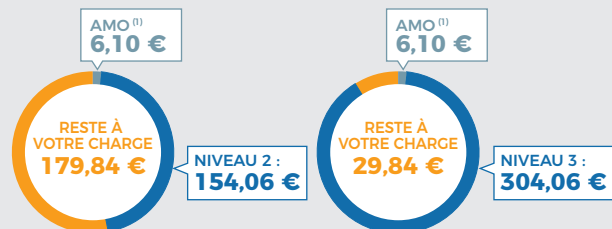
EXEMPLES DE REMBOURSEMENTS



DENTAIRE : Pose d'une prothèse dentaire remboursée par l'Assurance Maladie Obligatoire : **500 €**



OPTIQUE : Achat d'une monture + 2 verres unifocaux, faible correction : **340 €**



(1) AMO : Assurance Maladie Obligatoire.
(2) AMC : Assurance Maladie Complémentaire.
(3) Dont 1 € de participation forfaitaire à charge de l'assuré (article L322-2 code Sécurité sociale).

LE SAVIEZ-VOUS ?

QUE SIGNIFIE « UNE DÉPENSE REMBOURSÉE À 100 OU 200 % » ?

L'Assurance Maladie Obligatoire rembourse une partie de vos frais de santé, en se basant sur un tarif de référence appelé « **base de remboursement** » (BR). La part non remboursée par l'Assurance Maladie Obligatoire qui varie selon l'acte (consultation chez un généraliste, optique, dentaire...) appelée **ticket modérateur**, reste à votre charge. Ce montant peut être élevé, il est donc indispensable de souscrire une Assurance Maladie Complémentaire pour assurer le remboursement de vos frais de santé non pris en charge.

Être remboursé à 100 % signifie que l'Assurance Maladie Obligatoire et l'Assurance Maladie Complémentaire vous remboursent à 100 % de la BR (dans certains cas, il faut déduire 1 € de participation forfaitaire, 0,50 € ou 2 € de franchise médicale).

EXEMPLE POUR UNE CONSULTATION CHEZ UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE OU SPÉCIALISTE* :

Base de remboursement : 25 € (soit 100 % de la BR)

> Votre tableau de garantie indique 100 % BR (AMO⁽¹⁾ + AMC⁽²⁾)
Vous serez remboursé jusqu'à 24 €

AMO ⁽¹⁾	AMC ⁽²⁾	RESTE À CHARGE ⁽³⁾
16,50 € (70 % BR)	7,50 € (30 % BR)	1 €

> Votre tableau de garantie indique 200 % BR (AMO⁽¹⁾ + AMC⁽²⁾)
Vous serez remboursé jusqu'à 49 €

16,50 € (70 % BR)	32,50 € (130 % BR)	1 €
-------------------	--------------------	-----

Le remboursement s'effectue toujours dans la limite des frais réels.

* Médecins signataires OPTAM/OPTAM-CO.

eovi-mcd.fr

Eovi-Mcd Mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la Mutualité - Immatriculée sous le n° 317 442 176 - Siège social: 173 rue de Bercy - CS 31802 - 75584 PARIS Cedex 12. Document non contractuel à caractère informatif. Crédit photos : AdobeStock / Fotolia. Ne pas jeter sur la voie publique. Imprimeur : Korus Imprimerie - 39 rue de Bréteil - 33326 Eysines. DC-1902_INF_LIB



eovimcd
mutuelle

Une mutuelle du

GRUPE
AÉSIO